

Normalisation des systèmes alimentaires, attentes et pratiques des consommateurs



Formation continue adossée

Dates

Du 16 au 27 mars 2026 (2 semaines)

Lieu

L'Institut Agro - Pôle Tropiques et Méditerranée
[1101 Av. Agropolis, 34090 Montpellier](https://www.institut-agro-montpellier.fr/1101-Av-Agropolis-34090-Montpellier)

Public

Salariés ou demandeurs d'emploi
Professionnels engagés dans des actions de développement agricole et rural, cadres de collectivités territoriales et de services déconcentrés de l'État, experts de bureaux d'études

Responsables pédagogiques

Isabelle Vagneron et Lucie Sirieix
Enseignantes-chercheuses

Lien web



<https://www.institut-agro-montpellier.fr/formations/formation-tout-au-long-de-la-vie/recherche-d-une-formation-continue/normalisation-systemes-alimentaires-consommateurs>

Certification



L'article L.6316-4 II du code du travail reconnaît la qualité de l'établissement d'enseignement supérieur au titre des 4 catégories d'actions concourant au développement des compétences.

Contact

Pôle formation continue courte

E-mail : safco-formations-courtes@institut-agro.fr Tél : 04 99 61 30 27

Adresse : L'Institut Agro Montpellier – 2 place Pierre Viala Campus La Gaillarde
34 000 MONTPELLIER

SIRET : 130 026 222 00013

Ce module vise à analyser le rôle que les normes, ou « standards volontaires », jouent dans la gouvernance des systèmes alimentaires et à en comprendre l'évolution. Les Indications Géographiques puis différents labels durables (label bio européen, Fairtrade International, etc.) ont émergé dans les années 90, en parallèle avec le développement de référentiels privés dans la grande distribution (de type GLOBAL G.A.P.) ainsi que de la responsabilité sociale. Les années 2000 ont été celles du « changement d'échelle » et de la multiplication de ces labels durables.

Dans les années 2010, des alliances ont eu lieu entre les différents protagonistes (porteurs de labels, entreprises agroalimentaires et grande distribution), poussant bon nombre des acteurs de ces filières à les intégrer dans leurs démarches RSE. Ces acteurs ont également dû se positionner dans un contexte de conventionnalisation / radicalisation, où des normes minimales s'appliquent dorénavant à une grande partie de la production tandis que des normes plus exigeantes permettent un positionnement dans des marchés de niche. La perception des consommateurs est devenue un facteur de toute première importance, alors que, parallèlement, les consommateurs peuvent être désorientés face à la multiplication des labels et initiatives.



Objectifs

Ce module vise à :

- ☐ Maîtriser les dispositifs de certification et acquérir une capacité d'analyse des stratégies des différentes parties prenantes (porteurs de labels, entreprises agroalimentaires, distributeurs, États, organisations internationales) face à la montée en puissance et à la multiplication des normes
- ☐ Acquérir une compréhension des attendus des démarches RSE des entreprises agroalimentaires et de la place qu'y occupent les labels durables
- ☐ Acquérir une capacité d'analyse des comportements et des attentes des consommateurs face aux enjeux de durabilité sociale et environnementale, ce qui renvoie à la question des pratiques non durables (dont le gaspillage), des préoccupations environnementales et sociales des individus et du lien entre préoccupations et comportement, de leur perception des labels et de la communication et des motivations associées aux pratiques durables

Contenu et programme

- Le processus de normalisation : origine et conséquences, analyse du fonctionnement des filières labellisées, et notamment de la question de la certification ;
- Les labels durables (labels bio, Fairtrade International, Rainforest Alliance, Utz certified, Fair for Life) et liés à l'origine (Indications Géographiques) : enjeux et perspectives ;
- Les référentiels développés par la grande distribution et leurs évolutions ;
- Les stratégies RSE des entreprises agroalimentaires et leur mode de certification ;
- Les préoccupations environnementales et sociales dans les pays riches et les pays émergents ;
- La perception des labels durables ;
- La complexité des attitudes et pratiques durables des consommateurs ;
- La question du gaspillage.

Modalités pédagogiques

Langues d'enseignement : français

Le module s'appuie sur une diversité de méthodes pédagogiques : apports théoriques, travaux de groupes, interventions de chercheurs et de professionnels.

Conditions d'admission

La fiche de candidature est à télécharger et à envoyer à ipad@supagro.fr

À noter

Une formation en présentiel avec les étudiants du Mastère Spécialisé® « Innovations et Politiques pour une Alimentation Durable » (IPAD).

Tarifs

2 450 € nets de taxes/participant

Les repas, les hébergements et les déplacements ne sont pas pris en charge par L'Institut Agro Montpellier.

Tarif indiqué hors taxes, notre organisme étant assujetti à la TVA mais bénéficie d'une exonération pour la formation professionnelle continue conformément aux dispositions de l'article 261 du CGI.

Salariés avec financement employeur ou OPCO, exploitants agricoles avec prise en charge VIVEA, agents CIRAD ou INRAe : tarif préférentiel (nous consulter)

Demandeurs d'emploi, personnes en autofinancement : tarif adapté (nous consulter)

Formation non éligible au CPF (Compte Personnel de Formation)

Dernière mise à jour - le 5 février 2026